

CH_VB 20019294 vom 10. Dezember 1990

Bundesverwaltung, 1990-12-10, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__20019294__td_

FR: CH_VB 20019294 du 10 décembre 1990

IT: CH_VB 20019294 del 10 dicembre 1990

Erwägungen

E. 10

Dezember 1990 N 2209 Fragestunde disons, dans les Républiques baltes, pour l'instant en tout cas, on ne nous a pas signalé de manques ou de besoins dans le domaine alimentaire, mais plutôt dans celui des médicaments. Nous sommes prêts à examiner ces différentes demandes. Quels que soient les problèmes de transport nous trouverons des solutions à ce sujet. Question 33: Friderici. Hilfe an die UdSSR. Transportmittel Aide à l'URSS. Acheminement des marchandises La Suisse s'est engagée à fournir à l'URSS une aide humanitaire d'urgence. L'acheminement des marchandises est envisagé au moyen de camions militaires qui ne sont pas adaptés à ce genre de transports sur de telles distances. Ne serait-il pas plus simple, compte tenu des moyens logistiques dont dispose l'URSS, de leur demander d'acheminer cette aide humanitaire au moyen d'avions cargo et de se contenter de superviser la distribution surplace? M. Felber, conseiller fédéral: Une mission composée de représentants du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes, de la section de l'aide humanitaire et alimentaire de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, et d'un représentant de la Croix-Rouge suisse est actuellement sur place, depuis mercredi dernier, afin d'évaluer les besoins, d'identifier les institutions partenaires et de déterminer les denrées ou le matériel de secours prioritaires, ainsi que la manière la plus efficace de les acheminer et de les distribuer. Sur la base des premiers résultats de cette mission qui nous sont parvenus et dont le Conseil fédéral s'est déjà entretenu ce matin, les décisions nécessaires quant à la manière de procéder seront encore prises. Nous allons examiner tous les modes de transport possible. Il est donc trop tôt aujourd'hui - mais j'espère pouvoir vous répondre jeudi soir, le moins tard possible - pour se déterminer sur l'une ou l'autre option, étant donné qu'éventuellement nous aurons besoin d'utiliser plusieurs possibilités, voire de les appliquer successivement. Frage 34: Fischer-Hägglingen. KSZE-Gipfel in Paris und baltische Staaten Sommet de Paris de la CSCE et indépendance des pays baltes Der Bundesrat hat sich mit der Annahme meines Postulats 90.474 im Juni dieses Jahres bereit erklärt, «sich mit allen ihm zur Verfügung stehenden diplomatischen Mitteln, insbesondere im Rahmen der KSZE, einzusetzen, dass der Wille der baltischen Staaten Litauen, Lettland und Estland auf nationale Unabhängigkeit durchgesetzt werden kann». Dazu zwei Fragen:

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.